



SSIAP 1

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes 1



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prévention des incendies et protection des personnes.
- Intervention en cas de début d'incendie.
- Participation aux évacuations et assistance aux personnes en danger.
- Respect des consignes et procédures spécifiques des établissements.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Échanges d'expériences avec les stagiaires.
- Démonstrations pratiques.
- Exercices en groupe.
- Exercices d'évacuation.
- Mises en situation.
- Étude de cas concrets.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel utilisé : bac à feu, extincteurs, signalétique incendie, systèmes d'alarme, matériel de désenfumage.
- Plans d'évacuation, tenues adaptées, vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard.
- Fiches de suivi, grilles de certification, quizz BOX.
- Matériel de secourisme conforme aux recommandations INRS.

DURÉE

70 heures de face à face pédagogique.

EFFECTIF

Groupe de 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANT

- Sapeurs-pompiers actifs ou sélectionnés, détenteurs a minima du diplôme SSIAP 1.
- Formateurs qualifiés ayant réussi des tests rigoureux d'admission.

PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant exercer en tant qu'agent SSIAP 1.

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription 15 jours avant le début de la formation.

RECYCLAGE

Renouvellement obligatoire tous les 36 mois.

PRÉ-REQUIS

- Parler, lire et écrire en français
- Être titulaire du SST (Sauveteur Secouriste du Travail) en cours de validité
- Certificat médical d'aptitude



COMPÉTENCES

- Prévenir les incendies par des actions adaptées.
- Maîtriser les techniques d'évacuation et d'assistance.
- Connaître les moyens de désenfumage, éclairage de sécurité et installations électriques.
- Intervenir en situation réelle avec efficacité et respect des protocoles.
- Réaliser des rondes de sécurité et rédiger une main courante.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Jour 1 :** Introduction, objectifs, et règlement intérieur. Comportement au feu.
- **Jour 2 :** Principes de sécurité incendie, cloisonnement, desserte des bâtiments.
- **Jour 3 :** Evacuation, désenfumage, éclairage de sécurité.
- **Jour 4 :** Présentation des moyens de secours, installations électriques.
- **Jour 5-6 :** Visite d'établissements recevant du public (ERP).
- **Jour 7-8 :** Appel des secours, sensibilisation des occupants, QCM d'entraînement.
- **Jour 9-10 :** Mise en situation et examen final.

MODALITÉS

Accessibilité

- Les personnes en situation de handicap peuvent participer sous réserve de pouvoir démontrer les compétences attendues.
- Un référent handicap* est désigné pour adapter la formation si nécessaire.

*Référént handicap : Maxence Barthelemy - 06 48 35 89 59
contact@leones-formation.fr

Les modalités et délais d'accès

- Dossier d'inscription à retirer et compléter
- Inscription 15 jours avant le début de la formation.

Modalité d'évaluation

- **Épreuve écrite :** Questionnaire à choix multiples (QCM) de 30 questions couvrant l'ensemble du programme. Note minimale : 12/20.
- **Épreuve pratique :** Ronde de sécurité incluant la détection d'anomalies et la gestion d'un sinistre, suivie de questions par le jury. Rédaction d'une main courante sur une anomalie identifiée.
- Validation par blocs de compétences, chaque épreuve restant acquise pendant un an en cas d'échec partiel.

TARIFS

INTER ENTREPRISE

- 1100 €
- Groupe de 4 à 10 stagiaires

COÛT DE LA FORMATION

Le prix de la formation est donné à titre indicatif, des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires OPCO* et CPF. (Opérateurs de Compétences)